

Le Stella Maris

Mars 2018 n°62

St Augustin
La Grande Motte
04 67 56 54 20

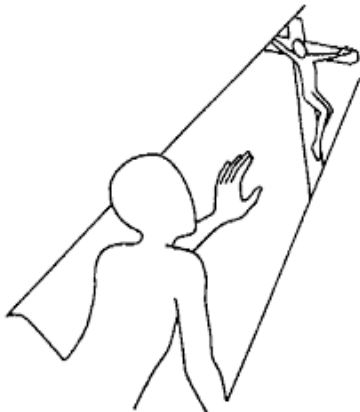
St Pierre-St Etienne
Palavas-Villeneuve
04 67 68 00 30-04 67 69 47 02
Secteur Grand Montpellier Sud

St Sixte II
Pérols-Carnon
04 67 50 00 11

« *Les yeux fixés sur Jésus Christ, entrons dans le combat de Dieu.* »

Voici déjà quelques semaines que le carême s'offre à nous comme cet océan ouvert à notre désir de navigation spirituelle ainsi qu'à notre quête de sens de la vie et du monde. Et c'est ainsi que nous entendons, à travers les flots de cet océan, ces belles paroles : « *Oublie les soutiens du passé, en Lui seul ton appui ! C'est Lui, comme un feu dévorant, qui veut aujourd'hui ce creuset pour ta foi.* »

Chaque année nous faisons l'expérience de ce moment privilégié. Il constitue pour nous comme une chance inouïe qui véhicule la présence permanente de Dieu. Il s'agit, de toute évidence, de notre Dieu qui veut faire route avec nous, qui veut nous guider et nous décharger de nos fardeaux à la mesure du cœur de chacun d'entre nous. Il nous permet de fixer les yeux sur le Christ. Au cours de cette navigation, il se crée ainsi un lien extrêmement formidable et fort, ce lien que



j'appelle : *l'amitié de Dieu*. Cette amitié de Dieu est la nourriture pour notre parcours de carême. Plus on l'a, plus notre chemin s'éclaircit et se précise. Grâce à cette belle amitié, il nous libère sans cesse, car rappelons-nous ce qu'Il dit à ses disciples : « *Je ne vous appelle plus serviteurs, car le serviteur ignore ce que fait son maître, mais je vous appelle mes amis, car tout ce que j'ai appris du Père, je vous l'ai révélé.* »

Pendant ce temps chaque étape est une rencontre du Christ parsemée de temps forts : *les rencontres de fraternité, récollections, pèlerinages, les œuvres humanitaires etc...* Autant d'évènements qui réjouissent les cœurs unis par le lien de la Foi, l'Espérance et la Charité.

Que ce mois de mars nous apporte la force de la prière, car elle est la lumière de l'âme, la vraie connaissance de Dieu, la médiatrice entre Dieu et les hommes.

Bonne montée vers Pâques !

P. Paul KAMATE

De la liturgie (6)

L'imposition des mains

L'imposition des mains peut se faire de deux manières :

- Les mains posées sur quelqu'un le recouvrent, le saisissent, le prennent en mains. Elles reconstituent alors comme un sein maternel. C'est un geste d'intégration, un acte de naissance qui fait appartenir à un groupe. Ainsi Jacob adopte Ephraïm et Manassé dans Gn 48 et Gn 13, ainsi Jésus impose les mains aux enfants, les intégrant eux aussi aux groupes des disciples. Le geste était connu, car le jeune étudiant juif, lorsqu'il devenait Rabbín, recevait l'imposition des Anciens.
- Les mains posées, paumes ouvertes, délèguent un pouvoir et envoient en ambassade. Celui qui est envoyé en mission est identifié par celui qui lui impose les mains. Ainsi la communauté chrétienne d'Antioche impose les mains à Paul et à Barnabé pour les envoyer en mission comme il est dit dans les Actes au ch.13.
- Dans les sacrements, l'imposition des mains reste un geste fort, signe du don de l'Esprit Saint. Ce geste exprime aussi la volonté de faire participer à la vie de Dieu. C'est un signe constitutif du peuple de Dieu.

L'imposition des mains intervient dans tous les sacrements. Bien entendu, on le retrouve dans les rites d'ordination des diacres, prêtres, évêques ; il est un geste fondamental de ce sacrement. Il signifie que l'ordonné est orienté en toute sa personne au service de l'Eglise. Il est destiné au peuple de Dieu.



Processions

La liturgie chrétienne aime les processions, ces marches en groupe rituellement organisées. Elles sont prévues à diverses occasions : pour se rendre au baptistère, à l'entrée de la messe, avant la lecture de l'évangile, à l'offertoire pour les offrandes, pour la communion, lorsque l'on porte des reliques ou les statues en procession lors des grandes fêtes religieuses (Rameaux, Fête-Dieu...). Marcher en procession est sans doute inscrit dans la nature humaine, par là les peuples indiquent qu'ils veulent parcourir un chemin, manifester leur attachement et leur valeur. Pour les chrétiens cela rappelle la marche du peuple juif dans le désert, la marche à la suite du Christ Bon Pasteur.

Calendrier du mois de mars 2018

- Mardi 27 février : 15H00** Messe à La Martégale et Sacrement des malades
- Jeudi 1^{er} mars : 19H30** Rencontre-Partage de carême à Villeneuve
- Vendredi 2 : 15H00** Chemin de Croix des paroisses Stella Maris à La Gde Motte
- Samedi 3 : 14H30** Réunion aux Pénitents pour le voyage en Terre Sainte
- Mardi 6 : 17H00** Messe à St Louis du Golfe et Sacrement des malades
20H30 Rencontre des catéchumènes de Pérols-Carnon à la cure
- Jeudi 8 : 14H30** Rencontre du MCR à La Grande Motte
19H30 Rencontre-Partage de carême à La Grande Motte
- Vendredi 9 : 11H15** Messe pour l'école Ste Florence
15H00 Chemin de Croix des paroisses Stella Maris à Villeneuve
- Samedi 10 et Dimanche 11 : Week-end carême de l'aumônerie à St Guilhem**
3^e session du CPM à La Grande Motte
- Samedi 10 : Temps fort de carême à St François pour les enfants du KT**
- Lundi 12 : 20H00** Veillée de prière pour les Eglises d'Orient (AED) à Ste Thérèse de Montpellier
- Du mardi 13 au mardi 20 : Pèlerinage en Terre Sainte pour les paroisses SM**
Départ de l'église Ste Bernadette à 7H15
- Mardi 13 : 17H00** Messe à Mathilde Laurent et Sacrement des malades
- Jeudi 15 : 19H30** Rencontre-Partage de carême aux Pénitents de Pérols
- Vendredi 16 : 15H00** Chemin de Croix des paroisses Stella Maris à Carnon
- Mardi 20 : 16H30** Messe aux reflets d'Argent et Sacrement des malades
20H30 Rencontre des catéchumènes de Pérols-Carnon à la cure
- Mercredi 21 : 11H30** Réunion et repas des prêtres à Ste Florence
- Jeudi 22 : 19H30** Rencontre-Partage de carême à Ste Florence de Palavas
- Vendredi 23 : 12H00** Messe à l'Institut St Pierre
15H00 Chemin de Croix des paroisses Stella Maris à Palavas
Soirée CPM avec le Père Disdier-Chave
- Samedi 24 : Rassemblement des collégiens du secteur Grand Montpellier Sud**
- Mardi 27 : 15H00** Messe à La Martégale
- Samedi 31 : 10H00** Rencontre des enfants de chœur à Ste Florence

Veillée Pascale

Samedi 31 Mars à 21H00 à St Pierre de Palavas

Présidée par Mgr Azéma

Promulgation du Plan Pastoral Local

Mardi 3 avril : 20H30 Rencontre des catéchumènes de Pérols-Carnon à la cure

Samedi 7 avril : Messe des familles et de l'aumônerie à Villeneuve

Dimanche 8 avril : 12H00 Inauguration du vestiaire de La Grande Motte

Messes pour le mois de Mars 2018

Clochers	3 ^e Dimanche Carême		4 ^e Dimanche Laetare		5 ^e Dimanche Carême		Rameaux	
	Sam 3	Dim 4	Sam 10	Dim 11	Sam 17	Dim 18	Sam 24	Dim 25
LA GDE MOTTE	17H00 AMDS	11H00 AMDS	17H00 PK	11H00 HD	17H00 AH	11H00 AH	17H00 AH	9H30 11H00 PK
PEROLS	18H30 HD	11H00 AH	18H30 AMDS		18H30 PK		18H30 AMDS	11H00 AMDS
CARNON		9H30 HD		9H30 AMDS		9H30 PK		9H30 AH
PALAVAS		11H00 HD		11H00 PK		11H00 AMDS		11H00 HD
VILLE NEUVE	18H30 PK		18H30 AH		18H30 AMDS		18H30 HD	

A noter : Pendant le Carême les vendredis sont des jours d'abstinence. Le Mercredi des Cendres et le Vendredi Saint sont des jours de « jeûne et d'abstinence ». A compter du 5^e Dimanche de Carême nous rentrons dans les jours de la Passion de Notre Seigneur. **Lundi 19 mars** à 18H30 à Carnon, Solennité de St Joseph.

Bénédictio des Rameaux : Samedi 24 mars, La Grande Motte 16H45, à l'extérieur de l'église ; Pérols 18H00, à la Croix de la Mission, bénédiction puis procession ; Villeneuve-lès-Maguelone 18H15 à l'extérieur de l'église.

Dimanche 25 mars, Carnon 9H15, à la Croix de Malte ; La Grande Motte 9H15 et 10H45, à l'extérieur de l'église ; Palavas 10H30, à la Croix de la Mission sur la jetée, bénédiction puis procession.

Jeudi Saint : 18H30 Pérols et Villeneuve ; 19H00 La Grande Motte et Palavas.

Vendredi Saint : 18H30 Carnon et Villeneuve ; 19H00 La Grande Motte et Palavas.

Chemins de Croix du Vendredi Saint: 14H30 La Grande Motte ; 15H00 Carnon ; 15H30 Palavas ; 16H00 Villeneuve ; 16H30 Pérols ; 20H30 Chemin de Croix des familles à Carnon.

Confessions pour se préparer aux fêtes pascales

Lundi 19 mars de 17H30 à 18H30 à Carnon ; **Jeudi 22 mars** de 17H30 à 18H30 à Palavas ; **Samedi 24 mars** de 10H00 à 12H00 à La Grande Motte ; **Mardi Saint (27 mars)** de 19H00 à 20H00 à Pérols ; **Mercredi Saint (28 mars)** de 10H30 à 11H30 à Villeneuve ; **Samedi Saint (31 mars)** de 10H30 à 12H00 à La Grande Motte et de 14H00 à 15H30 à Palavas